## **ÉQUIPE PARANORDIQUE ET RECOMMANDATIONS AU PAA 2024-2025**

Félicitations aux athlètes qui ont été recommandés pour faire partie de l'équipe nationale de ski, volet paralympique, selon les critères du document *Critères de sélection de l'équipe nationale de ski paranordique 2024-25* et à ceux qui seront recommandés à Sport Canada pour recevoir un brevet du PAA selon les *Critères de sélection du programme d'aide aux athlètes paranordiques 2024-25*.

## Justification

- L'objectif des critères de l'ÉNSP et du PAA est de sélectionner des athlètes qui ont démontré le potentiel de réaliser une performance de podium.
- Pour la sélection de l'équipe de coupe du monde, les points PN FIS indiqués sont une combinaison des deux (2) meilleures épreuves.
- Les athlètes sont classés en ordre de priorité pour la recommandation au brevet du PAA, car il n'y a pas d'ordre de priorité pour la sélection à l'équipe de coupe du monde de l'ÉNSP.

La date limite pour déposer un appel est le mercredi 8 mai 2024 à 23 h 59 dans le fuseau horaire de résidence de l'athlète. Les appels doivent être soumis par écrit au gestionnaire d'appel de Nordiq Canada, Stefano Mingarelli, à stefmingarelli@gmail.com.

Athlète	Équipe de WC Critère	Description du critère	Critères Critère	Description du critère du PAA	Exemple/preuve	Points PN FIS	Type de brevet
Mark Arendz	4.1.a	Les athlètes qui obtiennent au moins un (1) résultat de 30 points FIS PSS ou moins dans une épreuve de ski de fond et/ou de biathlon FIS PSS pendant la saison 2023-24 pendant une coupe du monde, une épreuve de finale de coupe du monde et/ou des championnats du monde de biathlon seront qualifiés pour la sélection sur l'équipe de coupe du monde ÉNSP. La nomination sera établie en fonction du but et des objectifs décrits à l'article 2 et de la recommandation du (de la) DHP-Para au comité de haute performance (CHP). L'évaluation prendra en considération la profondeur du bassin d'athlètes lors des compétitions et d'un résultat dans le top 5/la première moitié du peloton.	5.2.a	Pour le cycle de brevet 2024-25, les brevets SR1 seront alloués aux athlètes qui terminent dans le top 8 ET la première moitié du classement aux championnats du monde FIS PSS dans une épreuve paralympique. Les athlètes seront classés selon leur meilleur résultat individuel. S'il n'y a pas de championnats du monde FIS PSS ou de Jeux paralympiques d'hiver pendant une année, aucun brevet SR1 ne sera accordé.	12 épreuves en bas de 30 points. 1 <sup>er</sup> SP championnats du monde de parabiathlon 1 <sup>er</sup> ind championnats du monde de parabiathlon	0.00 pts	SR1
Natalie Wilkie	4.1.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	5.2.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	8 épreuves en bas de 30 points. 1 <sup>er</sup> sp championnats du monde de parabiathlon 3 <sup>e</sup> ind championnats du monde de parabiathlon	15.78 pts	SR1
Brittany Hudak	4.1.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	5.2.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	6 épreuves en bas de 30 points. 3 <sup>e</sup> sp championnats du monde de parabiathlon	16.45 pts	SR1
Derek Zaplotinsky	4.1.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	5.2.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	8 épreuves en bas de 30 points. 4º sp championnats du monde de parabiathlon	8.32 pts	SR1
Collin Cameron	4.1.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	5.2.b	Les athlètes qui avaient droit à un brevet SR1 en 2023-24 peuvent être admissibles à une recommandation.	3 épreuves en bas de 30 points. Brevet SR1 en 2023-24	7.79 pts	SR2

Emma Archibald	4.1.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	5.3.b	Les athlètes qui se classent dans le top 8 ET la première moitié du classement avec un résultat individuel lors d'une coupe du monde FIS PSS 2023-24.	1 épreuve en bas de 30 points. 4° SP L Coupe du monde Toblach (15 concurrents)*	36.42 pts	SR
*Points FISS PSS attr	ibués aux ath	nlètes qualifiés.					
Athlète	PG Critère d'équipe	Description du critère	Critères Critère	Description du critère du PAA	Exemple/preuve	Points PN FIS	Type de brevet
Christina Picton	4.2.a	Les athlètes qui obtiennent au moins deux (2) résultats de 90 points FIS PSS ou moins dans une épreuve de ski de fond et/ou de biathlon FIS PSS pendant la saison 2023-24 pendant une coupe du monde, une épreuve de finale de coupe du monde et/ou des championnats du monde de biathlon seront qualifiés pour la sélection sur l'équipe Prochaine génération. La nomination sera établie en fonction du but et des objectifs décrits à l'article 2 et de la recommandation du (de la) DHP-Para au CHP. L'évaluation prendra en considération la profondeur du bassin d'athlètes lors des compétitions et d'un résultat dans la meilleure moitié du peloton.	5.3.b	Les athlètes qui se classent dans le top 8 ET la première moitié du classement avec un résultat individuel lors d'une coupe du monde FIS PSS 2023-24.	2 épreuves en bas de 90 points FIS PSS 5° SP C Coupe du monde Martell (11 concurrents)	69.93 pts	SR
Ethan Hess	4.2.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	5.3.c	Les athlètes qui se classent du 9e au 16e rang ET dans la première moitié du peloton avec un résultat individuel lors d'une coupe du monde FIS PSS 2024-25	3 épreuves en bas de 90 points FIS PSS 12º SP C Coupe du monde Martell (30 concurrents)	82.13 pts	SR
	DÉV						
Athlète	Critère d'équipe	Description du critère	Critères Critère	Description du critère du PAA	Exemple/preuve	Points PN FIS	Type de brevet
Athlète  Lyne-Marie Bilodeau	Critère	Description du critère  Les athlètes qui obtiennent au moins deux (2) résultats de 180 points FIS PSS ou moins dans une épreuve de ski de fond et/ou de biathlon FIS PSS pendant la saison 2023-24 lors des compétitions COC sanctionnées par la FIS PSS (US Nationals et/ou résultats lors de l'épreuve de sélection à Canmore du 21 au 26 nov. 2023), une coupe du monde, une épreuve de finale de coupe du monde et/ou des championnats du monde de biathlon contre une profondeur de bassin et un athlète actuellement médaillé en CM ou dans le top 5) seront qualifiés pour la sélection sur l'équipe de développement paranordique. La sélection est basée sur les objectifs indiqués dans la section 2.0 et les recommandations de l'entraîneur national de l'ÉNSP à la DHP-Para et au CHP. L'évaluation prendra en considération la profondeur du bassin d'athlètes dans ces épreuves.		Les athlètes de l'équipe de développement de l'ÉNSP classé selon leurs deux (2) meilleurs résultats individuels (pointage FIS PSS les plus bas) lors de toute épreuve sanctionnée du COC (p. ex., US Para Nordic Nationals), en CM ou en ChM pendant la saison 2023-24. Les athlètes doivent obtenir une moyenne combinée de 150 points FIS PSS ou moins pour être considérés.	8 épreuves en bas de 180 points. 98.56 pts 10 km C Coupe du monde Toblach 101.66 20 km C Coupe du monde Prince George		de

Jesse Bachinsky	4.3.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	6.1.b	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	2 épreuves en bas de 180 points. 109.15 20 km C Coupe du monde Prince George 170.15 5 km C Coupe du monde Prince George	139.65	D
Levi Nadlersmith (GUIDE)	4.3.a	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	6.1.b	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	N/A	D
Athlète	Espoir Critère d'équipe	Description du critère	Critères Critère	Description du critère du PAA	Exemple/preuve	Points PN FIS	Type de brevet
Madison Mullin	4.4.b	Recommandations de la DHP	N/A	N/A	1 <sup>re</sup> 5 km C Canmore COC, 281.1 pts	N/A	N/A
Logan Lariviere	4.4.b	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	N/A	N/A	Classification internationale.	N/A	N/A
Logan Cox	4.4.b	IDENTIQUE AU PRÉCÉDENT	N/A	N/A	2º aux Championnats canadiens de ski de Nordiq Canada 3º aux Championnats canadiens de ski	N/A	N/A

Le CHP a supervisé le processus de sélection des athlètes, conformément à la *Politique de sélection, nomination et annonce de l'ÉNS* de Nordiq Canada. Les membres de ce comité sont :

- Graham Nishikawa (représentant des athlètes Para)
- Devon Kershaw (représentant des athlètes Olympique)
- Maria Lundgren (C.-B.)
- Pauline Nadlersmith (ON)
- John Lofranco (Athlétisme Canada)
- Julie Beaulieu (Nordiq Canada)
- Chris Jeffries (Nordiq Canada)

La sélection finale des athlètes a été approuvée par Chris Jeffries, directeur de la haute performance.